

ARRETE N°14/2020
MODIFIANT L'ARRETE 75/2019



Le Maire de la Commune de Vingrau,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17 ;
VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80 ;

Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ATSEM PPAL1ère Classe est fixé comme suit pour l'année 2019 :

Classement/Nom Prénom	Situation actuelle Grade - échelon	Promouvable à la date du
1- MUCCI Myriam 2- ROUX Marie-Pierre	ATSEM PPAL 2 ^{ème} classe- Echelon 5 ATSEM PPAL 2 ^{ème} classe- Echelon 4	1 ^{er} juillet 2019 17 octobre 2019

ARTICLE 2 : Madame la Secrétaire Général de la Mairie et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vingrau, 09 mars 2020

Le Maire
M. Philippe CAMPS

